



Annecy le Dimanche 03 janvier 2016

Objet : 60^{ème} assemblée générale ordinaire du parachute club d'Annecy

Cher(e) adhérent(e),

L'assemblée générale ordinaire du Parachute club d'Annecy dont tu es licencié(e) se tiendra

Le samedi 23 Janvier 2015 à 18h00

Au local du Paracub - Salle Sonnerat – 12, rue Louis Boch à Annecy

Ordre du jour :

Rapport moral et d'activité 2015

Actions du club
Résultats des compétiteurs
Utilisation des subventions
Vie du club

Rapport financier 2015

Présentation des objectifs 2016

Questions diverses (vous pouvez les faire parvenir par mail à mazbert23@yahoo.fr et paracub.annecy@bbox.fr, avant le 14 janvier 2016)

Nous vous rappelons que si vous ne pouvez pas être présents, il vous est possible de donner procuration à un autre membre actif ou à un membre du Bureau pour transmettre votre vote le jour de l'AG.

Si vous souhaitez que votre voix soit prise en compte, il vous suffit d'envoyer le plus tôt possible à la personne de votre choix **et** au membre du bureau en charge des procurations (aux adresses mail suivantes : mazbert23@yahoo.fr et paracub.annecy@bbox.fr) un mail (ou encore par courrier) dont le texte reproduira le modèle ci-après :

PROCURATION POUR L'AG du PARACLUB

Assemblée générale du samedi 23 janvier 2016

Je soussigné(e) donne procuration àpour voter en mon nom lors de l'Assemblée Générale de l'association paraclub d'Annecy le 23 janvier 2016.
Fait à, leSignature

ATTENTION : LES MEMBRES PRESENTS NE PEUVENT AVOIR PLUS D'UNE SEULE PROCURATION PAR PERSONNE. ASSUREZ-VOUS AUPRÈS DE LA PERSONNE À QUI VOUS SOUHAITEZ DONNER PROCURATION, QU'ELLE PEUT BIEN L'ACCEPTER.

Sinon, il est toujours possible d'envoyer une procuration « en blanc » qui sera donnée le jour de l'AG à une personne présente.

Le nombre de présents et de voix enregistrées témoignera de la vigueur de notre association. Seule votre présence effective ou symbolique nous permet de légitimer au mieux notre action, de lui donner une nouvelle impulsion, d'orienter et de conforter la justesse de nos propositions, et enfin de nous permettre de faire avec votre accord des choix importants pour la vie et la pérennité de notre association. Cette AG est un moment important pour le paraclub d'Annecy, mais aussi un moment d'échange, de rencontre et de plaisir pour nous tous. Nous comptons sur vous!

Le pot de l'amitié sera offert en fin de séance

Meilleures salutations sportives,

Le Président
Bertrand MAZIERE



SALLE JEAN-SONNERAT, 12 Rue Louis BOCH, 74000 ANNECY

Tel : 04 50 57 24 42

@ mail : paraclub.annecy@bbox.fr



Association soumise à la loi du 1° juillet 1901, déclarée en préfecture sous le n° W741000499